

# Appel à Projets Internationaux en Neurosciences Computationnelles - CRCNS 2023

Thématiques	Date de publication	Date limite de soumission	Durée des projets	Budget	Financier /Ref. de l'appel
Neurosciences computationnelles ; partage de données	26/09/2022	22/11/2022 à 17h USA 30/11/2022 à 13h mail ANR	Entre 36 et 48 mois	-	ANR / CRCNS 2023

**Objectifs :** L'ANR, en collaboration avec la NSF, le DOE et les NIH (Etats-Unis), la BSF (Israël) et le NICT (Japon), lance un 9ème appel à projets collaboratifs de recherche ou de partage de données (« Data Sharing ») en neurosciences computationnelles.

L'appel correspond à l'ouverture du programme « Collaborative Research in Computational Neuroscience » (CRCNS) de la NSF, décrit dans le document « [Solicitation 20-609](#) » de la NSF. Ce programme met l'accent sur les recherches et les ressources innovantes, encourageant l'application et le développement de méthodes computationnelles correspondant à la frontière des connaissances par les théoriciens, les informaticiens, les ingénieurs, les mathématiciens et les statisticiens pour aborder les problèmes neuroscientifiques complexes et dynamiques. L'accent est également mis sur le partage des données et des logiciels.

**Critères d'éligibilité :** Les projets peuvent être binationaux ou multinationaux. Pour l'ANR, le consortium doit toujours inclure **au moins un partenaire français et un partenaire américain**, et peut aussi impliquer des partenaires israéliens et/ou japonais.

Un/Une responsable scientifique peut participer en tant que déposant principal / dépositrice principale ou co-déposant / co-dépositrice (PI, CoPI dans le formulaire de dépôt) a un maximum de deux propositions. Si le nom d'un/une responsable scientifique apparaît dans la liste de déposants dans plus de deux propositions, toutes les propositions l'impliquant seront déclarées inéligibles et ne seront pas évaluées.

Les pays faisant l'objet de sanction(s) applicables au domaine de la recherche de la part des instances de l'Union européenne sont exclus du présent appel. Les projets intégrant des Partenaires établis dans ces pays seront déclarés inéligibles par l'ANR. A date de publication, ces exclusions concernent les partenaires des pays suivants : Russie, Biélorussie. Cette liste est susceptible d'évoluer en cas de nouvelles sanctions décidées par l'Union européenne.

Les partenaires candidats préparent uniquement une proposition de projet en anglais qui est soumise à la NSF par le partenaire américain. Elle doit inclure la fiche **Annex for French Participants qui doit être envoyée en tant que document annexe** au projet soumis à la NSF. La fiche *Annex for French Participants* est disponible sur le site de l'ANR. **Vous devez inclure le résumé du projet dans l'annexe, et ce résumé sera publié pour les projets financés.**

**Pour plus d'information :** <https://anr.fr/fr/detail/call/appel-a-projets-internationaux-en-neurosciences-computationnelles-crcns-2023/>

**Modalités de soumission :**

Dépôt des candidatures par le coordinateur américain sur le site avant le 22 Novembre 2022 :

<https://beta.nsf.gov/funding/opportunities/collaborative-research-computational-neuroscience-crcns>

Parallèlement au dépôt du projet auprès de la NSF, les participants français doivent notifier ce dépôt à l'ANR par E-mail ([NEUC\\_calls@anr.fr](mailto:NEUC_calls@anr.fr)) avant le 30 Novembre 2022.

**Pour plus d'informations: Contact Chargée d'affaire:**

**Magali Niox :** [magali.niox@univ-amu.fr](mailto:magali.niox@univ-amu.fr) / 04 13 55 34 50